



Décision n° 2024/06
de la Commission des titres d'ingénieur (CTI)
relative à l'attribution du label EUR-ACE®
à six diplômes de
l'École supérieure polytechnique privée de Sousse

École

Nom :	École supérieure polytechnique privée de Sousse
Sigle :	POLYTECHNIQUE SOUSSE
Type :	Établissement étranger
	Établissement d'enseignement supérieur privé
Pays :	Tunisie
Site de l'école :	Sousse
Type de formation :	Diplôme d'ingénieur

Suivi des accréditations précédentes

Décision n° 2018/09-02

Objet de la demande d'attribution du label EUR-ACE® :

Catégorie REU (Renouvellement de l'attribution du label EUR-ACE®) :

- Diplôme national d'ingénieur spécialité Génie biotechnologique - École supérieure polytechnique privée de Sousse
- Diplôme national d'ingénieur spécialité Génie civil - École supérieure polytechnique privée de Sousse
- Diplôme national d'ingénieur spécialité Génie électrique et automatique - École supérieure polytechnique privée de Sousse
- Diplôme national d'ingénieur spécialité Génie électromécanique - École supérieure polytechnique privée de Sousse
- Diplôme national d'ingénieur spécialité Génie informatique - École supérieure polytechnique privée de Sousse
- Diplôme national d'ingénieur spécialité Génie télécom et réseaux - École supérieure polytechnique privée de Sousse

- Vu la demande présentée par l'École supérieure polytechnique privée de Sousse ;
- Vu le rapport d'évaluation établi par Rodolphe REVERCHON (membre de la CTI et rapporteur principal), Jocelyn FIORINA (expert auprès de la CTI), René-Louis INGLEBERT (expert auprès de la CTI), Jan CORNELIS (expert international auprès de la CTI) et Romain MARCHAL (expert élève-ingénieur auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI) le 11 juin 2024,

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Le label européen **EUR-ACE®** pour les formations d'ingénieur, **niveau master**, est attribué aux diplômes suivants :

Intitulé du diplôme	A compter du 1 ^{er} janvier de l'année civile	Jusqu'au 31 décembre de l'année civile
Diplôme national d'ingénieur spécialité Génie biotechnologique - École supérieure polytechnique privée de Sousse	2024	2029
Diplôme national d'ingénieur spécialité Génie civil - École supérieure polytechnique privée de Sousse	2024	2029
Diplôme national d'ingénieur spécialité Génie électrique et automatique - École supérieure polytechnique privée de Sousse	2024	2029
Diplôme national d'ingénieur spécialité Génie électromécanique - École supérieure polytechnique privée de Sousse	2024	2029
Diplôme national d'ingénieur spécialité Génie informatique - École supérieure polytechnique privée de Sousse	2024	2029
Diplôme national d'ingénieur spécialité Génie télécom et réseaux - École supérieure polytechnique privée de Sousse	2024	2029

Cette décision s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'école

- Réviser les règles d'évaluation et d'attribution des crédits ECTS pour assurer leur pleine conformité aux recommandations issues du processus de Bologne ;
- Formaliser la démarche Qualité dans un système documentaire structuré, orienté processus et couvrant l'ensemble des services ;
- Actualiser et compléter les éléments présentés sur le site internet en matière de formation et d'insertion professionnelle ;
- Enrichir les enquêtes pédagogiques par une analyse des enseignements ayant recueilli un taux de satisfaction inférieur à la médiane observée ;
- Mettre en œuvre un processus de suivi des carrières sous 18 et 36 mois après diplomation ;
- Déployer un plan de renforcement des ressources humaines, plus particulièrement des enseignants permanents, au regard de l'évolution attendue de l'effectif « apprenants » du site ;
- Rédiger, diffuser et déployer une note de politique sociétale visant à assurer l'équilibre des genres et des origines sociales des étudiants recrutés ;
- Finaliser une véritable « démarche compétences » par la définition de niveaux d'acquisition dans les apprentissages et leur évaluation par des mises en situations authentiques ;
- Structurer auprès d'une instance dédiée (Conseil de Perfectionnement) les processus de collecte et d'exploitation des éléments de veille, de toute nature, susceptibles d'impacter les formations ;
- Renforcer la part des sciences humaines, économiques, juridiques et sociales (SHEJS) ;
- Intégrer aux critères de sélection et de diplomation des exigences de niveau en Français et Anglais.

Pour la spécialité Génie biotechnologique :

- Mettre en œuvre un processus de suivi des poursuites en thèse.

Pour la spécialité Génie civil :

- Définir et mettre en œuvre un plan d'action visant à améliorer significativement le taux de retour sur enquête premier emploi.

Pour la spécialité Génie électrique et automatique :

- Définir et mettre en œuvre un plan d'action visant à améliorer le taux de féminisation de la spécialité.

Pour la spécialité Génie électromécanique :

- Réviser la rédaction du « Référentiel métiers et compétences » afin de faciliter l'identification des compétences communes aux deux parcours et celles spécifiques à chacun d'eux ;
- Définir et mettre en œuvre un plan d'action visant à améliorer significativement le taux de retour sur enquête premier emploi.

Pour les spécialités Génie informatique :

- Réviser la rédaction du « Référentiel métiers et compétences » afin de faciliter l'identification des compétences communes aux cinq parcours et celles spécifiques à chacun d'eux ;
- Définir et mettre en œuvre un plan d'action visant à améliorer significativement le taux de retour sur enquête premier emploi.

Pour la spécialité Génie télécom et réseaux :

- Identifier des laboratoires de proximité pour une meilleure exposition des étudiants à la recherche.

L'école établira un **tableau de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre le **15 décembre 2026**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Délibérée en séance plénière à Paris, le 11 juin 2024.

Approuvée en séance plénière à Lyon, le 10 juillet 2024.

La présidente
Claire PEYRATOUT

